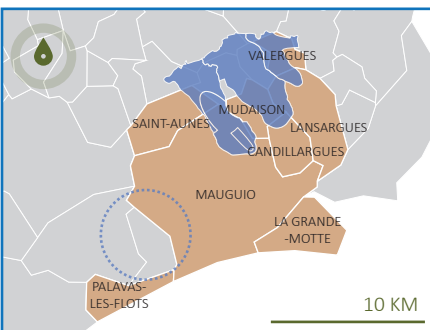







TERRITOIRE

-  Hérault (34)
-  47 500 abonnés aux réseaux d'eau potable (17 % de l'eau est issu des captages)
-  Masse d'eau souterraine
Nappes de Mauguio-Lunel
-  Modèle agricole productif et diversifié : maraîchage, vigne, grandes cultures, arboriculture, semences et un peu d'élevage
-  361 exploitations agricoles sur les 5 564 ha de SAU de l'Agglo
-  Traces de nitrates et présence de molécules pesticides (principalement herbicides : triazine et DEDIA¹)
-  8 captages prioritaires Grenelle sur 10 captages exploités



-  Aires d'Alimentation de Captage
-  Aires d'Alimentation de Captage en projet
-  Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or



Jardin partagé, Valergues, 2017

¹ La DEDIA est un métabolite de 2nde génération des triazines (herbicides). Il s'agit d'un résidu issu de la dégradation des triazines dans les sols.

Le Pays de l'Or est considéré comme le « jardin de Montpellier » : plus de 50 % de ses terres sont dédiées à l'agriculture, ce qui représente 3 000 emplois directs sur le territoire. Mais le territoire connaît des **problèmes de pollutions des nappes d'eaux souterraines**, à la fois par les nitrates et les pesticides, en raison des activités en surface, à la fois agricoles et non agricoles. En vue d'améliorer la qualité de l'eau mais également de maintenir l'activité économique de façon durable, l'Agglo a mis en place une stratégie de reconquête de la qualité de l'eau souterraine baptisée « **Objectif Nappe !** ». Ce programme d'actions, établi dès 2011 sur les Aires d'Alimentation de Captage (AAC) comprend depuis 2014 une action spécifique pour le **développement de l'agriculture biologique** sur les zones de captages.

ACTIONS AGRICOLES

ACQUISITION FONCIÈRE : en partenariat avec la SAFER, l'Agglo a entrepris un programme d'acquisition foncière. L'objectif est d'acquérir les terres à proximité des captages pour pouvoir ensuite les mettre à disposition des agriculteurs **sous conditions environnementales** : non utilisation de pesticide, limitation de la fertilisation. Certaines parcelles peuvent également être laissées en jachère. Ainsi, depuis le début de l'animation **une dizaine d'hectares** sont sous conditions environnementales.

ACCOMPAGNEMENT DES CONVERSIONS AU BIO : en lien avec le service de restauration collective qui souhaite s'approvisionner en produits bio et locaux, le service en charge de la protection des captages soutient les agriculteurs en conversion sur les zones de captages. L'Agglo appuie les conversions dans le cadre de son programme d'action, notamment avec les MAEC. Elle soutient ces démarches en proposant **l'achat d'une partie de la production en conversion au prix du bio**. La Chambre d'Agriculture et le Civam Bio apportent un soutien technique aux agriculteurs et des réunions publiques sont organisées afin d'informer sur les pratiques, les règles techniques, les aides financières et les débouchés. Des journées techniques et des démonstrations de matériel sont organisés fin 2017. Enfin, des diagnostics d'exploitation seront proposés aux agriculteurs intéressés par une conversion en bio. En 2017, **100 hectares** vont être convertis en bio sur les zones de captages des Piles à Mauguio et de la Gastade à Candillargues.

AIRE DE LAVAGE COLLECTIVE : le service en charge de la protection des captages porte un projet d'aire de lavage collective du matériel agricole sur les communes de Lansargues et Candillargues, l'aménagement bénéficierait à **une vingtaine d'agriculteurs** et serait financé par l'Agence de l'Eau, l'Europe, la Région et le Département. Il s'agirait d'un système en circuit fermé, sans effluent à la sortie, où l'eau est assainie par l'action combinée de l'évaporation et de la dégradation par des micro-organismes. Il permettrait ainsi d'éviter les pollutions ponctuelles de la nappe.

GUIDE DES MARAÎCHERS ET VITICULTEURS EN VENTE DIRECTE

en partenariat avec la Chambre d'agriculture, l'Agglo valorise les actions des agriculteurs engagés dans des démarches respectueuses de la qualité de l'eau. Dans le guide des maraîchers et des viticulteurs de l'agglomération, le pictogramme de la goutte d'eau permet de **souligner une bonne pratique de l'agriculteur** : mise en place de l'irrigation en goutte-à-goutte, désherbage mécanique, utilisation d'insectes prédateurs, conduite des cultures en agriculture biologique.



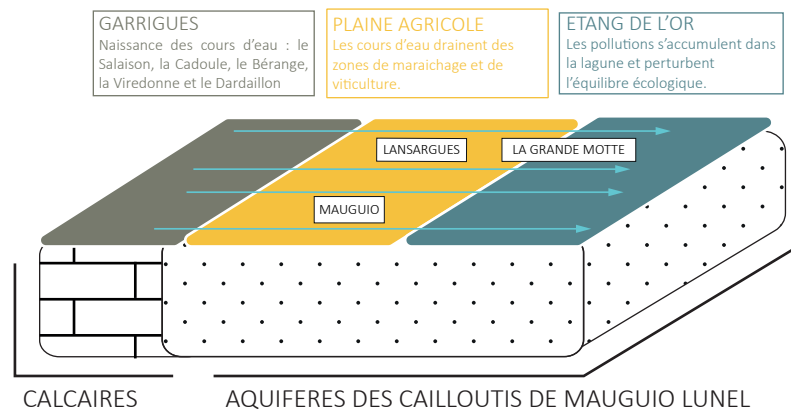
ACTIONS JEVI

FORMATION JARDIBIO : afin de pérenniser la démarche, le service en charge de la protection des captages étend ses actions aux **jardiniers amateurs** de l'agglomération. Depuis 2016, l'Agglo organise des formations gratuites « jardibio » sur le thème de l'eau. Elles sont dispensées par le Centre de formation agricole (CFPPA) de Montpellier sur les jardins partagés des communes de l'agglomération et sont ouvertes à l'ensemble des jardiniers du territoire. En 2017, 24 demi-journées seront organisées pour aborder des thématiques variées : réalisation des semis, gestion de l'irrigation, lutte contre les maladies et les ravageurs (sans pesticides de synthèse), sélection de plantes adaptées au terroir, fertilisation raisonnée de la parcelle, réglementations, directive nitrates.

FINANCEMENTS

ANIMATION : au sein du service en charge de la protection des captages, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse finance 80 % d'un poste de chef de projet « eau ». Les 20 % restant sont financés par l'Agglo.

ACTIONS : le principal financeur est l'AERMC qui apporte 80 % des fonds nécessaires aux actions.



Organisation du bassin hydrographique de la lagune étang de l'Or

RÉSULTATS

PRINCIPAUX RÉSULTATS : après 5 années d'animation sur le territoire, des premiers résultats sont perceptibles. On note une tendance à la **baisse de la concentration de nitrates** sur certains captages, mais toujours des détections de molécules pesticides, témoignant de la nécessité de poursuivre l'effort.

En terme économique et social, les conversions en agriculture biologique s'enclenchent sur les zones de captages. Par ailleurs, de nombreux agriculteurs sont engagés dans des démarches de réduction des pesticides de synthèse. Ainsi, une dizaine d'hectares sont sous conditions environnementales et une centaine est en cours de conversion. Toutes les communes de l'agglomération se sont engagées en « 0 phyto », avec l'appui de l'Agglomération.

FACTEURS DE RÉUSSITES : la réussite de la mise en œuvre du programme d'action tient dans la bonne relation entre les partenaires (SAFER, Civam, FREDON LR, Chambre d'agriculture, SYMBO), mais également dans l'investissement de l'ensemble des acteurs du territoire. Le responsable du service restauration collective est engagé depuis de nombreuses années pour développer l'**approvisionnement bio des cantines**. Et les jardins collectifs possédaient déjà, pour la plupart d'entre eux, une clause dans leur règlement intérieur qui interdisait l'utilisation des pesticides de synthèse.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES : malgré une mobilisation générale, des difficultés sont apparues lors de la mise en œuvre du programme d'action. L'acquisition des parcelles est ralentie par la **spéculation foncière**. Le territoire est très attractif (présence d'infrastructures, proximité avec la mer et Montpellier) et il ne connaît pas de déprise agricole. De plus, il semble que peu d'agriculteurs soient intéressés par la conversion bio, le territoire est très productif et les exploitations bien implantées.

PERSPECTIVES : afin de pallier les difficultés, le service en charge de la protection des captages va élaborer un nouveau programme d'action couvrant l'ensemble des 10 captages du Pays de l'Or. Celui-ci devrait être construit dans une approche participative avec la volonté de mobiliser davantage les acteurs du territoire. Une réflexion est également menée sur la communication autour de l'enjeu de qualité de l'eau, sur la gouvernance et sur les outils de développement économique.

FORCE DU TERRITOIRE

Le Symbo (syndicat mixte du bassin de l'Or) est un partenaire très important pour l'Agglo.

Il porte un **contrat de bassin** afin de mener une politique globale et durable sur l'ensemble du bassin hydrographique de la lagune de l'étang de l'Or.

Il fédère autour de lui l'Agglo, mais également le Syndicat mixte des Garrigues, le Chambre d'Agriculture de l'Hérault et Montpellier Méditerranée Métropole afin de répondre aux multiples enjeux du territoire liés à l'eau et à la biodiversité

www.etang-de-l-or.com



Benjamin PALLARD - Chef de projet « eau »



Agglomération du Pays de l'Or - Boulevard de la Démocratie BP 40 - 34132 MAUGUIO Cedex



04 67 67 87 47 / 06 14 99 13 29



benjamin.pallard@paysdelor.fr

CONTACT



FREDON LR



établissement public de l'État



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée